

D'un diagnostic à l'autre

■ Le médecin de famille dans le cadre de son exercice professionnel doit faire preuve d'une grande capacité d'écoute. Un de mes maîtres nous enseignait que lors de la consultation, l'interrogatoire doit représenter plus de la moitié du temps et qu'à l'issue de celui-ci on doit pouvoir faire le diagnostic dans 80% des cas.

Transposer cette capacité d'écoute dans l'entretien particulier au service d'un individu, à celle qu'il est nécessaire d'avoir dans un espace de concertation ou de coproduction d'un projet collectif est un exercice difficile. N'ayant aucune formation à l'animation et encore moins la science infuse, j'ai tout naturellement été séduite par cette formation afin d'être la plus performante possible pour mettre en place un atelier de travail urbain sur le territoire de la commune où je suis élue.

« La proximité spatiale ne réduit pas la distance sociale et une proximité subie accentue les clivages sociaux-culturels. »

Ph. GENESTIER

■ Si j'ai obtenu de nombreuses réponses sur les outils utilisables dans l'animation d'espaces publics, je me pose aujourd'hui beaucoup plus de questions de fond sur la concertation et la participation des habitants :

- Dans cette société individualiste, comment mobiliser les habitants pour co-produire un projet urbain?
- Quelle est la bonne échelle pour engager la concertation ? Est-ce le quartier, la ville ou l'agglomération? La question de la mobilité est à mon sens essentielle et mérite à elle seule d'être débattue à tous les niveaux. De même à quelle échelle doit-on réfléchir la mixité sociale, enjeu essentiel du projet urbain ?
- A quel moment du projet urbain faut-il engager la concertation?
- Comment concilier les enjeux des différents partenaires ? l'habitant recherche l'amélioration immédiate du cadre de vie et donc s'inscrit sur le court terme, l'enjeu de l'élue est le

projet urbain qui doit correspondre à une culture commune inscrite sur le long terme dans les limites cependant de son propre mandat, alors que chaque institution a son rythme et ses enjeux propres souvent en décalage par rapport aux deux autres.

■ La concertation doit permettre de tenir compte des attentes exprimées par les uns et les autres avec les impératifs de chacun. Il s'agit donc bien d'un échange où les habitants sont invités à participer activement à la conception et à la réalisation du projet mais aussi à comprendre qu'il existe des contraintes financières, d'espace et de temps qui sont souvent hélas incontournables.

Une participation citoyenne doit sans cesse naviguer entre le monde et la cage d'escalier.

URIT ET ALIT

■ 23 décembre 1988 : après 20 ans passés à user mes fonds de culotte sur les bancs des écoles, je «visse ma plaque» à ANZIN. C'est où ça ??? Pour faire branché, on dit que c'est la «première couronne» de Valenciennes. En fait, quand on vient de Boulogne sur mer, ça fait tout drôle !!! A la place de la mer, au bout de l'avenue : c'est le terril. Tu sais l'espèce de colline où on a planté des arbres pour faire croire que c'est vert. Et puis, à la place des mâts des bateaux qui semblent vouloir accrocher les nuages, le ciel est hachuré par les antennes de télé sur le toit des maisons en brique rouge tellement sales et vieilles qu'elles en sont presque noires. Noires comme le charbon qui a fait vivre mais aussi mourir des centaines, des milliers d'hommes et de femmes dont les enfants aujourd'hui essayent de survivre. «URIT ET ALIT» (il brûle et il nourrit). C'est la devise de notre ville. Aujourd'hui, le charbon ne nourrit plus personne et le feu s'est éteint sauf dans quelques maisons des quartiers les plus pauvres où il permet encore de tenir au chaud le café qu'on offrira forcément à celui qui franchira le seuil, mais aussi la bassine en fer qui garde tiède l'eau où le Docteur pourra se laver les mains.

■ Plongée d'un seul coup au cœur du valenciennois... mais surtout dans le cœur des valenciennois. Et le cœur, ils l'ont tellement grand... Les enfants disent «grand comme une maison» ... celle qu'ils n'auront jamais, celle dont ils rêvent tous les jours, celle peut-être que leurs « tios » pourront avoir un jour... Oui, mais quand ???

■ Le lien qui se tisse entre un médecin et son patient est très fort et la relation très particulière. Elle s'établit sur la confiance réciproque et devient au fil du temps de plus en plus intime. Le médecin de famille que je suis, pénètre dans l'intimité des gens, partage leurs joies et leurs peines, soulage et console quelques fois, conseille à l'occasion, mais reste malheureusement souvent impuissant. Hélas, avec ma petite caisse à

outils, mes kilos de savoir engrangés, et mes tonnes d'envie et de besoin d'aider les autres, je ne peux que panser les plaies : faire un beau diagnostic, bon aussi si c'est possible, prendre ma plume et rédiger l'ordonnance avec les bons médicaments qui permettront d'aller un peu mieux pour quelques temps... Mais surtout te dire en sortant du taudis que t'as rien résolu, que tu reviendras probablement la semaine prochaine pour les mêmes raisons.

■ Echappant à une logique strictement alimentaire qui consisterait à dire que mon métier c'est de soigner les gens, pas de régler les problèmes sociaux ou ceux liés à l'habitat insalubre, je me suis donc engagée dans l'action publique d'abord associative puis politique, convaincue d'une part que si on ne s'attaque pas aux causes du mal on ne guérit rien du tout, pas même les petits bobos, et d'autre part que le véritable pouvoir est dans l'action publique collective et non pas individuelle. C'est alors que commence mon parcours du combattant à travers les méandres de la Politique de la Ville. Je n'avais jusqu'à présent considéré les habitants du valenciennois que sous un regard médical et donc individuel et technique. L'approche que j'en ai aujourd'hui est beaucoup plus globale.

« C'est dur, docteur, vous savez ; la maison est humide, il y a du moisissure sur les murs des chambres. La petite, elle est toujours malade, mais les «Achém» veulent pas faire les travaux, ils disent «qu'on a qu'à» aérer ; mais vous savez au 4ème étage le chauffage il marche pas : il fait quelquefois 5° dans les chambres. Et puis mon mari est au chômage alors on peut pas partir d'ici...»

Cette histoire en 15 ans d'exercice à raison d'un minimum de 5 fois par jour, j'ai dû l'entendre 25 000 fois.

REPLACER L'HOMME AU CŒUR DE LA VILLE...

■ Anzin est en nombre d'habitants la 2ème ville de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole. Géographiquement située sur la rive gauche de l'Escaut, elle est appelée à devenir dans les prochaines années un pôle urbain important dont le levier est l'arrivée du tramway et de son pôle d'échange qui devrait s'installer sur une friche industrielle de 6 hectares qui jouxte le Centre ville actuel.

■ En opposition au Centre ville dont l'aménagement est un enjeu fort du développement de l'agglomération, 2 quartiers périphériques, Carpeaux et la Bleuse Borne, se caractérisent par les mêmes difficultés sociales : chômage, délinquance, état de santé précaire, retard et échec scolaire. Ils se distinguent par le type d'habitat : Carpeaux concentre une part importante des logements sociaux collectifs et individuels de la commune, la Bleuse Borne se caractérise par un habitat privé ancien individuel dégradé.

■ Compte tenu des difficultés urbaines et sociales identifiées mais aussi des faibles potentialités financières de la commune, les 3 quartiers ont été retenus parmi les territoires prioritaires et inscrits dans le Grand Projet de Ville du Valenciennois avec un enjeu essentiel et partagé par tous les cosignataires : **la requalification urbaine pour : «replacer l'homme au cœur de la ville».**

ARRETONS-NOUS ET PLANTONS LE DECOR :

■ Le quartier Carpeaux constitue le tiers d'un triangle urbain intercommunal (Anzin, Raismes, Beuvrages) dans lequel coexistent 3 quartiers d'habitat social appartenant respectivement à chacune des 3 communes. Il est desservi par tout un réseau de ruelles souvent en impasse, parfois même sans nom. Les divergences pour ne pas dire les conflits de personnes dans les anciennes équipes municipales sont allés jusqu'à fermer par des grilles ou des talus des rues existantes ou nouvellement créées par la commune voisine qui constituaient des liaisons intercommunales et auraient pu permettre le partiel désenclavement de ces quartiers très peuplés. Une rue traverse ce quartier de part en part et le coupe en deux, séparant le haut Carpeaux constitué d'un habitat privé de qualité moyenne et d'un habitat social mixte collectif et individuel et le Bas Carpeaux composé quant à lui d'une part d'un ancien foyer de travailleurs migrants et d'autre part de collectifs HLM.

■ L'histoire fait que Haut et Bas ne communiquent pas ou très peu. De fait, les habitants ne se croisent qu'à l'école d'autant qu'aucun autre équipement public ou commercial n'est présent sur l'ensemble du quartier à l'exception d'une Maison de Quartier peu fréquentée. Ajoutons à cela que les logements souffrent d'un désintérêt quasi total de la part des bailleurs, que les espaces publics ne sont plus entretenus par personne et enfin que le foyer de travailleurs migrants, qui est devenu au fil du temps un foyer d'hébergement d'urgence pour une population extrêmement fragilisée, est géré par une association dont les capacités à la fois humaines et financières à prendre en charge ces personnes méritent d'être mises en doute.

■ Bref, un quartier « dynamite », enclavé, dégradé, où cohabitent une population jeune très précarisée, voire exclue, et qui ne demande qu'à partir, et une population plus ancienne implantée depuis parfois 40 ans dans un quartier qu'elle aime et voudrait faire revivre...

■ C'est dans ce contexte historique, humain, urbain, financier, intercommunal et politique particulièrement complexe que nous avons envisagé avec Stéphane et François la mise en place d'un atelier de travail urbain. Notre maire séduit par l'idée nous a donné son aval et assuré de son soutien.

■ L'objectif est double : faire participer les habitants à l'élaboration du projet urbain qui concerne en particulier leur quartier, parallèlement leur permettre de s'approprier ce projet collectivement, le projet urbain pouvant devenir ainsi un moteur pour recréer un lien entre les différentes catégories de population et peut-être de leur redonner confiance en elles, mais aussi confiance dans les différentes institutions.

■ Nous disposons comme base de travail de 2 études réalisées en 2002 : une concernant l'état du bâti, l'autre sociale. Sont actuellement en cours 2 études urbaines : l'une portant sur le seul quartier Carpeaux, l'autre sur l'ensemble du secteur intercommunal.

■ La première étape de notre voyage est de réaliser un diagnostic partagé du quartier. Il sera illustré au début de l'année 2003 par un reportage vidéo et une exposition de photos réalisés par les habitants avec l'aide de professionnels comme Patrick de l'association Montevideo ou encore une plasticienne. Des groupes de travail se constituent également sur la mémoire du quartier ou encore à l'école.

■ La 2ème étape pourrait être de définir ensemble les priorités d'intervention. Afin de répondre à la demande d'actions concrètes et rapidement visibles des habitants, nous avons mis en place un Fond de Travaux Urbains alors que le Fonds de Participation des Habitants existe déjà. Parallèlement une charte de Gestion Urbaine de Proximité est en cours d'élaboration avec la participation des services techniques de la ville, des bailleurs, et de la DDE de Valenciennes.

■ Compte tenu de l'ampleur de la tâche, il est bien évident que le résultat n'est sans doute pas pour demain mais j'ai bon espoir. Deux remarques cependant :

- Le législateur a imposé par décret aux collectivités locales maîtres d'ouvrage des projets du Grand Projet de Ville de mettre en place un dispositif de concertation des habitants pour chacun des projets d'investissement programmés dans ce cadre. L'obligation légale n'est certes pas la seule motivation qui a incité les élus à donner la parole aux habitants; cependant, dès le départ les dés ne sont-ils pas pipés ?

- Le risque politique est évident de permettre aux habitants de remettre en cause les projets imaginés par les élus légitimement en charge des décisions et responsables de celles-ci, alors que les habitants sont responsables quant à eux de l'usage qui en sera fait. Nul n'est neutre, et il est aisé pour des membres de l'opposition, quelle qu'elle soit, de s'immiscer dans des groupes d'habitants pour y créer un contre-pouvoir. Ce risque n'a pas échappé à certains membres de l'équipe municipale, réticents à la mise en place d'une concertation active.

QUI FAIT QUOI ?

■ Le cadre contractuel (Contrat de ville et GPV mais également Projet de territoire et futur Contrat d'Agglomération) dans lequel se situe le quartier Carpeaux et la ville d'Anzin en désigne tout naturellement les partenaires que sont :

- L'Etat représenté par le Préfet de région
- La région Nord Pas de Calais
- Le Département du Nord
- La Caisse d'Allocation Familiale
- Les 2 Communautés d'agglomération
- Les communes représentées par leur maire

■ La convention cadre de la Politique de la Ville sur l'arrondissement de Valenciennes a défini :

5 thématiques prioritaires :

- Santé
- Habitat et renouvellement urbain
- Accès à l'emploi, insertion et développement économique
- Education
- Culture
- Prévention de la délinquance et sécurité

mais également 7 axes transversaux :

- L'amélioration et la coordination de l'action publique au service de la lutte contre les exclusions
- La participation des habitants
- La mise en réseau, la qualification et la professionnalisation des acteurs
- Le soutien à la parentalité
- L'intégration des personnes issues de l'immigration
- L'égalité des chances entre les hommes et des femmes
- La réinsertion des personnes sous main de justice

Aimer , ce n'est pas se regarder l'un l'autre : c'est regarder tous les deux dans la même direction .

Antoine de SAINT EXUPERY

■ Si le quartier Carpeaux est bien sur le territoire de la ville d'Anzin, il n'en reste pas moins que l'enjeu du projet urbain de ce secteur est bien évidemment intercommunal. Les habitants l'ont bien compris et le pratiquent de fait. Ce n'est pas le cas d'un certain nombre d'élus qui cultivent encore des querelles de clochers qui sont d'un autre temps et ont surtout montré leurs limites et leur absurdité. La question de la mobilité au sein du quartier, de la commune, du secteur intercommunal et des 2 Communautés d'agglomération est à mon sens essentielle et mérite une réflexion complète, partenariale en particulier avec les habitants qui sont les usagers. Elle permettrait probablement d'appréhender différemment une autre question tout aussi essentielle qui est celle de la mixité, qui est également un enjeu majeur de ce secteur. Nous n'en sommes hélas pas encore là !!! Et pourtant j'ai la certitude que la culture intercommunale qui vient de naître bouleversera dans les années à venir à la fois les manières de penser et surtout l'image de nos villes. Tout vient à point à qui sait attendre !!!

■ Entant que présidente de l'association intercommunale ayant en charge le Contrat de ville, mais aussi déléguée de la Communauté d'agglomération «VALENCIENNES METROPOLE» où je préside la commission «Politique de la Ville-GPV-Contrat d'agglomération-Prévention de la délinquance», j'ai bien évidemment à cœur de développer cette culture intercommunale mais l'art est difficile. Il faut dire que ce n'est pas simple d'admettre que un plus un font beaucoup plus que deux.



Françoise MASCOTTO

Contact : Mairie d'Anzin
Tél : 06 07 44 03 53
Email : francoise-mascotto-thelu@wanadoo.fr

Formation à l'animation d'espaces publics urbains

Habitat et Développement
UCL - Unité d'Urbanisme et Développement Territorial
Place du Levant, 1 - B-1348 Louvain-la-Neuve
Site web : www.urba.ucl.ac.be/hd

«arpenteurs»
Place des Ecrins, 9 - F-38600 Fontaine
Site web : www.arpenteurs.fr

Institut Social Lille Vauban
Campus St Raphaël, Bat C
83, Boulevard Vauban, F-59044 Lille Cedex
Site web : www.islv.com.fr

Maîtrise d'ouvrage déléguée

IREV - Institut Régional de la Ville
23, Rue Roger Salengro -BP 318 -59 336 Tourcoing Cedex
Site web : www.irev.fr

Editeur responsable

Habitat et Développement - UCL
ISSN : 1378-3513